



BULLETIN D'ADHÉSION

STAGE DE YOGA - MERCURY – FERME DE NOÉMIE

Date du stage :

NOM.....			
PRÉNOM.....			
Date de naissance.....	Sexe	M	F
Profession :			
Adresse.....			
.....			
Code postal.....	Ville.....		
Téléphone.....	Mail.....		

NIVEAU DE PRATIQUE EN YOGA :

.....

Paiement obligatoire pour la réservation du stage par chèque ou en espèce à l'ordre de Desvarennas Pascaline (à envoyer à l'adresse 400, route de Longebonne, 73200 Mercury)

Le stage est payé d'avance pour la réservation.

Si annulation 7 jours avant le stage, il devra être payé en totalité (vous pouvez trouver une personne qui vous remplacera pour ne pas avoir à le payer)

TARIF DE LA JOURNÉE : tout compris 65€

Avec 2 cours de Yoga, la balade et le repas. Et des surprises...

Pièce à fournir lors de l'inscription

Certificat médical autorisant la pratique du Yoga ou le questionnaire de santé joint.

Autorisation droit à l'image photo et vidéo :

Autorise ☐ Refuse ☐

D'être pris (e) en photo et/ou filmé (e) lors de ce stage et d'utiliser des mêmes images et/ou vidéo à des fins de communications (affiches, articles presse...)

Fait le

Signature

Yoga Pascaline

N° de SIRET : 854 095 122 00024

Yoga et relaxation – Méditation

Site : www.moveandfit.fr

Email : move.fit73@gmail.com - Tél : 06 51 46 67 83

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Ce questionnaire est confidentiel et important pour adapter la pratique du Yoga
et des autres activités à chaque stagiaire.

NOM.....

PRÉNOM.....

Durant les 12 derniers mois :

	OUI	NON
1 – Un membre de votre famille es-t'il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2 – Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3 – Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez vous reprise sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical		

A ce jour :

7 – Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire ? (Fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, ect) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8 – Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9 – Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Décharge Assurance

Nous choisissons nos lieux de formations, stages et de retraites en fonction de l'environnement propice à la pratique du yoga mais aussi de l'accueil et de la sécurité qu'ils offrent à chacun d'entre vous. En rejoignant au stage de Yoga de « Yoga Pascaline », vous acceptez les conditions suivantes :

Pascaline DESVARENNES, la professeur de Yoga, le lieu d'accueil, ainsi que toute autre entité apparentée ne sont pas responsables des blessures, maladies ou accidents qui pourraient survenir pendant votre séjour, ni lors de votre voyage à destination ou en provenance du lieu du stage.

Il est de votre responsabilité de prendre votre propre assurance et vous êtes seul responsable de tous vos biens pendant vos déplacements et sur le lieu de pratique. Une assurance individuelle est fortement recommandée. Il est probable que vous soyez déjà assuré mais nous vous invitons à vérifier votre police d'assurance ou de souscrire à une nouvelle police si nécessaire.

Vous déclarez être en bonne santé et être prêt physiquement et mentalement à participer aux enseignements, séances de yoga et de méditations. Si vous avez besoin de l'autorisation de votre médecin pour participer à de telles activités, vous préviendrez Pascaline DESVARENNES avant votre inscription et lui présenterez votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du yoga.

Date

Signature